

Décision

Générale

colonial

Décision n° 952 du 21 septembre 1950

n° 952

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 septembre 1950

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro

30 septembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois pour en jouir à Nice (Alpes-Maritimes) est accordé à M. Chamboredon (Robert), administrateur de 1er classe ides colonies, secrétaire général de la Côte française des Somalis, dont le séjour colonial est arrivé à expiration le 19 septembre 1950. M, Chamboredon (Robert), appartenant ait groupe I, voyagera en 1er classe par voie, aérienne aux frais du budget de l'Etat,